



## ASSEMBLÉE — 40<sup>e</sup> SESSION

### COMITÉ EXÉCUTIF

#### Point 20 : Initiative *Aucun pays laissé de côté*

#### GROS PLAN SUR LE PACIFIQUE

(Note présentée par l'Australie et coparrainée par le Bureau de la sécurité aérienne dans le Pacifique, la Nouvelle-Zélande, Samoa, Singapour et Tonga)

#### RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Compte tenu de la croissance actuelle et prévue du transport aérien, la treizième Conférence de navigation aérienne (AN-Conf/13) a demandé à l'OACI de renforcer son engagement en cours dans la Région Asie/Pacifique (APAC) et de soutenir celle-ci dans la mise en œuvre de la Déclaration de Beijing (portant sur la sécurité de l'aviation, la navigation aérienne et la mise en valeur des ressources humaines) et les progrès vers la réalisation des objectifs mondiaux de l'OACI.

Il est nécessaire de donner effet aux résultats de cette conférence en priorité compte tenu des exigences croissantes auxquelles est confrontée la Région APAC et des défis particuliers des États insulaires du Pacifique identifiés dans l'étude analytique des besoins des petits États insulaires en développement du Pacifique (PEIDP) entreprise par l'OACI. Un financement approprié du Bureau régional APAC permettra de mieux soutenir la mise en œuvre de la Déclaration de Beijing et les actions régionales en réponse aux résultats de cette étude.

**Suite à donner :** L'Assemblée est invitée :

- a) à noter les exigences croissantes auxquelles est confrontée la Région APAC et les défis particuliers des États insulaires du Pacifique dans la mise en œuvre des normes et pratiques recommandées de l'OACI ;
- b) à demander à l'OACI, conformément aux recommandations de la treizième Conférence de navigation aérienne, d'accorder la priorité au financement approprié du Bureau régional APAC afin de mieux soutenir la mise en œuvre de la Déclaration de Beijing par les États et les régions, ainsi que les progrès vers la réalisation des objectifs mondiaux de l'Organisation ; et d'aider la région et les États à donner suite aux résultats de l'étude analytique des besoins des PEIDP.

<i>Objectifs stratégiques :</i>	La présente note de travail se rapporte aux Objectifs stratégiques Sécurité et Capacité et efficacité de la navigation aérienne.
<i>Incidences financières :</i>	Les activités visées dans la présente note seront entreprises sous réserve des ressources prévues au budget-programme ordinaire de 2020-2022 ou provenant de contributions extrabudgétaires.

<i>Références :</i>	A39-WP/218 EX/84 Révision n° 1 Note de travail AN-Conf/13-WP/76 Doc 10115, <i>Rapport de la treizième Conférence de navigation aérienne Rectificatifs 1 et 2, et Supplément n° 1.</i>
---------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## 1. INTRODUCTION

1.1 La région Asie-Pacifique (APAC) est la plus vaste du monde en termes de pourcentage total du trafic mondial. Elle couvre un immense espace aérien avec 49 régions d'information de vol et détient la part la plus importante (33%) des sièges-kilomètres disponibles dans le monde. Ses volumes de trafic augmentent de plus de 11% par an.

1.2 Le marché du trafic aérien de la région APAC est en voie de devenir le plus vaste du monde d'ici 2022. Il est donc essentiel que l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) veille à ce que son bureau et ses États membres de la région disposent de ressources appropriées pour que soient atteints les objectifs stratégiques de la sécurité de l'aviation, de la capacité et de l'efficacité de la navigation aérienne, de la sûreté et de la facilitation, de la protection de l'environnement et du développement économique.

1.3 À la 39e session de l'Assemblée de l'OACI tenue en 2016, des travaux ont été lancés pour commencer à répondre aux besoins de la région Pacifique, notamment une étude analytique des besoins des petits États insulaires en développement du Pacifique (PEIDP), dont le rapport doit être présenté en septembre 2019.

1.4 En février 2018, la Conférence ministérielle Asie-Pacifique sur l'aviation civile a adopté la Déclaration de Beijing, une étape importante pour l'aviation dans la région APAC. Cette déclaration témoigne d'un engagement régional en faveur de l'initiative « *Aucun pays laissé de côté* » de l'OACI et fixe un calendrier ambitieux pour répondre aux besoins régionaux en matière de sécurité de l'aviation, de navigation aérienne et de ressources humaines, conformément aux objectifs stratégiques de l'OACI.

1.5 La treizième Conférence de navigation aérienne (AN-Conf/13) tenue en octobre 2018 a aussi invité l'OACI à renforcer son engagement en cours dans la région et à soutenir l'APAC dans la mise en œuvre de la Déclaration de Beijing et les progrès vers la réalisation des objectifs mondiaux de l'Organisation.

1.6 La présente note de travail appelle l'Assemblée à donner la priorité à la mise en œuvre des recommandations de la résolution de cette conférence, ce qui non seulement aidera la région et les États non seulement à faire des progrès en ce qui concerne la Déclaration de Beijing, mais également à répondre aux résultats de l'étude analytique des besoins des PEIDP.

## 2. ANALYSE

### 2.1 Le rôle crucial du Bureau régional APAC

2.1.1 Le réseau de bureaux régionaux de l'OACI est devenu un moyen essentiel utilisé par l'OACI pour aider les États membres à garantir la sécurité, la sûreté et l'efficacité du transport aérien.

2.1.2 Les bureaux régionaux contribuent à promouvoir l'harmonisation mondiale en supervisant et en facilitant la mise en œuvre efficace des cinq objectifs stratégiques de l'OACI grâce à la coordination des efforts d'assistance et de renforcement des capacités des États dans leurs régions respectives.

2.1.3 Le Bureau régional APAC, qui est basé à Bangkok, couvre une région diversifiée comprenant 39 États membres, deux régions administratives spéciales de Chine et 13 autres territoires, comprenant 40 autorités de l'aviation civile, 42 fournisseurs de services de navigation aérienne et un vaste espace aérien océanique de 49 régions d'information de vol.

2.1.4 La région APAC abrite 60% de la population mondiale, soit quelque 4,3 milliards de personnes. On y trouve également les pays les plus peuplés du monde ainsi que certains États parmi les moins peuplés de la planète.

2.1.5 Le renforcement des capacités, des responsabilités et de la responsabilisation du Bureau régional APAC améliorera la sécurité, la navigation aérienne et la coordination de la sûreté aux plans régional et national.

2.1.6 Compte tenu de la nécessité de doter le Bureau régional APAC de ressources appropriées et à la suite d'une décision du Conseil demandant d'examiner les besoins de ressources des bureaux régionaux de manière globale afin que ceux-ci puissent soutenir leurs États membres (C-DEC 216/4), la proposition de budget présentée à la présente Assemblée pour approbation (A40-WP/34 AD/5) remplace les allocations fixes précédentes pour tous les objectifs stratégiques par une allocation plus réactive basée sur les ressources demandées par les bureaux régionaux. Cette décision tient compte de l'importance de la structure de l'appui fourni par l'OACI aux régions et du rôle crucial joué par le Bureau régional APAC et, de fait, par tous les autres bureaux régionaux du monde.

## **2.2 Aucun pays (ou région) laissés de côté — L'aviation en tant que moteur du développement économique**

2.2.1 Le commerce et le tourisme régionaux et nationaux dépendent de services de transport aérien sûrs, sécurisés et fiables.

2.2.2 La Déclaration de Beijing encourage la coopération et l'assistance entre les États membres de l'APAC et vise à élever les niveaux de priorité de la sécurité et de la navigation aérienne de tous les États de la région, en reconnaissant que l'aviation renforce le développement économique et la connectivité régionaux et nationaux.

2.2.3 Il est important de maintenir l'impulsion qui a permis de jeter les bases de la Déclaration de Beijing, laquelle doit être révisée en 2020. Alors que le Bureau régional APAC a pris des mesures pour coordonner et faciliter le démarrage de la mise en œuvre de la Déclaration de Beijing, bon nombre d'engagements de cette déclaration, y compris ceux relatifs à la sécurité et à la navigation aérienne, posent des problèmes à de nombreux États de la région.

2.2.4 La croissance rapide de la demande concernant les passagers et le fret, qui exige un personnel plus qualifié, une meilleure gestion du trafic aérien, des investissements dans de nouveaux aéronefs et de nouvelles infrastructures aéroportuaires et la maintenance de ceux existants, posent également des problèmes majeurs dans la région.

2.2.5 C'est en particulier le cas pour de nombreux PEIDP peu peuplés et dont les populations sont dispersées dans des régions isolées, confrontés à l'isolement géographique et soumis à des pressions antagonistes, avec des ressources financières et humaines limitées.

2.2.6 L'étude analytique de l'OACI sur les besoins des PEIDP a éclairé la nature et l'ampleur des problèmes auxquels sont confrontés 14 États du Pacifique, en vue de définir des mesures pratiques et durables qui pourraient les aider à répondre à leurs besoins et à cibler les efforts des donateurs. Comme en ce qui concerne la Déclaration de Beijing, pour maintenir l'impulsion et la bonne volonté suscitées par l'OACI au cours de cette étude, il faudra une collaboration étroite et des ressources appropriées de l'Organisation afin de réaliser de réels changements dans la région.

2.2.7 À cet égard, l'OACI doit accorder la priorité au financement approprié du Bureau régional APAC, pour lui permettre de mieux coordonner et suivre la mise en œuvre de la Déclaration de Beijing par les États et de mieux en rendre compte, et les progrès vers la réalisation des objectifs mondiaux de l'Organisation. Ce bureau devrait également aider la région et les États à répondre de manière appropriée au rapport de l'étude analytique des besoins des PEIDP, attendu pour septembre 2019.